



## Appel à la grève !

Contrairement à ce que prétend la DGARH dans son communiqué, un seul engagement a été pris concernant les conditions d'emploi au sein du GIE : celui de « regarder » l'obligation quadriennale.

**Pour le reste, la DGARH a sèchement rejeté nos demandes concernant :**

- la mise à disposition, permettant à tous nos collègues de garder leur statut actuel (renouvelée tacitement tous les 5 ans)
- ou dans le cadre d'un transfert, le maintien des indemnités statutaires de licenciement (« pas de suppressions d'emplois avant le transfert » ... Mais après ?), le maintien des éléments de rémunération liés à l'ancienneté (points d'expérience) et la compensation à la perte de la qualité d'agent public.

Sur les autres thèmes, ce ne sont que promesses (conditions d'emploi des futurs salariés des nouvelles structures juridiques) ou demande de chèques en blanc (acceptez l'UES et faites-nous confiance, l'avenir sera radieux !)

Mais la DGARH refuse toute discussion sur le « socle social commun » avant de reconnaître l'UES !

**Dans ces conditions, l'intersyndicale CFTC-CGC- CGT-FO-UNSA maintient son préavis de grève pour les 24, 25 et 26 juin.**

Le point d'orgue de ce mouvement aura lieu la journée du **jeudi 25 juin**.

Vous êtes invités à dialoguer avec les représentants de l'intersyndicale au cours d'une réunion-manifestation en visio-conférence **entre 12h et 15h** en suivant ce lien: [meet.google.com/ret-nhfx-wro](https://meet.google.com/ret-nhfx-wro)

N'hésitez pas à vous munir de pancartes et/ou banderoles pour manifester visuellement votre désaccord.

Quelle que soit sa durée (journée, demi-journée, heure), **la grève doit être visible de l'employeur : c'est le moment ou jamais de vous faire entendre !**

**La CCIR a peur de cette grève !**

(deux communiqués de pure propagande dans la même journée, du jamais vu !)

**Mobilisez-vous !**

**Le combat continue et peut être gagné !**